

6 Société et Culture

**"Marche noire" non autorisée de la Dynamique unitaire, hier
Les leaders syndicaux interpellés puis libérés**

F.S.L.
Libreville/Gabon

MALGRE l'interdiction par le ministère de l'Intérieur, le lundi dernier, de la "Grande marche noire" qu'ils projetaient d'organiser, hier, à Libreville, en protestation aux mesures d'austérité du gouvernement, les leaders et membres des syndicats sous la bannière de la confédération Dynamique unitaire se sont rassemblés hier

matin, comme prévu, au Rond-point de la Démocratie. Au motif que, selon les dispositions de la loi N°1/2017, dans son article 3, les marches publiques sont autorisées en République gabonaise, sauf si l'autorité estime qu'il y a "trouble à l'ordre public".

Devant la détermination des syndicalistes à tenir cette marche non autorisée, plusieurs interpellations et arrestations ont eu lieu face à ce que les autorités compétentes



Photo : D.R.

Les membres de DU occupant hier la place de l'Indépendance en attendant que soient libérés leurs camarades.

ont considéré comme un "refus manifeste d'obtempérer". Dans la foule, un journaliste du site en ligne Gabon Média Time, Morel Mondjo, a, lui aussi, été interpellé puis aussitôt libéré. Un peu plus tard dans la journée, les leaders syndicaux ont, à leur tour, été remis en liberté.

S'exprimant à ce sujet, le responsable de Dynamique unitaire, Jean-Rémy Yama s'est dit choqué par cette interdiction. "La loi ne prévoit

pas d'autorisation. Les manifestations sont libres en République gabonaise... L'interdiction doit parvenir aux manifestants 48 heures avant avec des motifs bien précis", a-t-il affirmé.

C'est sans doute pour cette raison que les leaders et les membres de cette confédération syndicale prévoient d'organiser une conférence de presse ce mercredi sur leur site du stade de basket d'Awendjé, dans le 4e arrondissement de Libreville.

Fonction publique/Mouvement d'humeur des agents venus de l'intérieur du pays, hier

Ils réclament leurs bons de caisse

F.S.L.
Libreville/Gabon

DANS l'attente de leurs bons de caisse depuis juillet dernier, des agents de l'Etat en service dans l'arrière-pays ont manifesté hier matin à Libreville, à l'entrée du ministère

de la Fonction publique. Venus en grand nombre de Fougamou, Koula-Moutou, Mouila, etc., ils réclamaient ainsi leurs bons de caisse, ou du moins demandaient à être instruits sur le niveau actuel de l'évolution du dossier.

Venus à leur rencontre, le directeur de cabinet



Photo : Hans Ndong Mebale

Les agents publics venus de l'intérieur du pays hier à l'entrée du ministère de la Fonction publique.

et le secrétaire général du ministère de la Fonction publique leur ont expliqué ce qui est en train d'être fait, afin de régler définitivement leur situation. Les dossiers, leur ont-ils dit, sont déjà transmis aux services de la Solde. Il revient désormais à leurs directeurs de ressources hu-

maines respectifs de les récupérer. D'ici la fin de la semaine, tout devrait, en principe, rentrer dans l'ordre. Mais en attendant, les agents de l'Etat venus de l'intérieur prévoient de se rendre ce matin à la Solde pour vérifier d'eux-mêmes si les dossiers ont été bel et bien transmis.

Gestion et exploitation des stades/Mouvement d'humeur à l'ANAGEISC, hier

Les agents réclament trois mois d'arriérés de salaires

H.N.M.
Libreville/Gabon

LES agents de l'Agence nationale de gestion et d'exploitation des infrastructures sportives et culturelles (ANAGEISC), observent depuis mardi dernier un mouvement d'humeur.

Cette cessation d'activité est due au non paiement de 3 mois d'arriérés de salaires. Ce mouvement

qui prend ses racines au stade de l'Amitié d'Angondjé, dans la banlieue nord de Libreville, siège de ladite entité, serait également suivi dans les villes du pays abritant les principaux stades de compétitions internationales. A savoir, Oyem, Franceville et Port-Gentil. Pour ces agents, "il n'est pas question d'ouvrir les stades tant qu'on ne nous aura pas payé ce qu'on nous doit. Depuis deux ans c'est comme ça, on nous



Photo : H.N.M.

Les agents grévistes de LIANAGEISC, hier au stade d'Angondjé.

paie après 4 mois, on ne sait pas ce qui se passe. Tant qu'il n'y a pas d'événement dans les stades, on

est lésés. Il faut que la direction générale nous explique clairement les choses".

Les infrastructures sportives qui doivent abriter des rencontres de football dans les jours à venir, pourraient ne pas ouvrir leurs portes. En effet, selon le porte-parole du collectif de ces agents, Bertin Bangoye, "tant qu'on ne nous paie pas nos trois mois d'arriérés, nous n'allons pas ouvrir les stades". Cette consigne

donnée hier, si elle est suivie, pourrait voir la non-tenu de la rencontre opposant les Panthères du Gabon au Hirondelles du Burundi prévue samedi 8 septembre prochain au Stade d'Angondjé. Match comptant pour les éliminatoires de la CAN 2019 au Cameroun. Une situation qui inquiète, surtout à une période où de nombreux parents préparent la rentrée des classes.

Grève illimitée à la Nouvelle Gabon Mining de Franceville

L'harmonisation des primes en toile de fond

AJT
Libreville/Gabon

LES agents de la Nouvelle Gabon Mining (NGM) viennent de décider d'observer une grève illimitée. Cet arrêt de travail a pris effet depuis hier 28 août 2018. Ce, jusqu'à satisfaction totale de leurs revendications. C'est ce qui ressort de l'assemblée générale tenue par ces employés lundi dernier à leur base d'Onkoua (Franceville).

A l'origine de la grogne, ces personnels évoquent entre autres des primes impayées et/ou reversées à la tête du client, l'assu-

rance maladie non existante, des contrats à durée déterminée (CDD) non renouvelés. Mais surtout, le non-respect des recommandations de l'audit initié dans la structure minière il n'y a pas longtemps. Autant de points, aux dires des salariés de l'entreprise minière, qui sont inscrits dans leur cahier de revendications et posés sur la table de la hiérarchie depuis près de 24 mois (2 ans).

Joint hier par L'Union, Gildas Ngouyou, l'un des responsables syndical explique: "La première grève portait sur la revendication, par une partie



Photo : D.R.

Les agents de la Nouvelle Gabon Mining de Franceville à leur piquet de grève hier.

des agents, de primes versées à leurs collègues et dont ils étaient sevrés. Un audit a donc été initié dans ce contexte pour mettre en lumière les primes qui manquaient. A la suite de ce contrôle, les patrons ont promis de remédier à la situation en harmoni-

sant les primes et de faire un rappel à tous ceux qui avaient été lésés. Raison pour laquelle, le précédent mouvement a été suspendu, mais pas levé". Et de poursuivre : "Nous avons donc tenu une réunion avec les membres du syndicat, les délégués du personnel et la hiérarchie au cours de laquelle les Chinois ont assuré de payer le rappel des primes. Ce qui nous a amené à repartir, la semaine écoulée vers notre employeur. Ce dernier a indiqué de façon catégorique qu'il n'entend pas nous les payer parce que l'audit n'a pas justifié ces paiements. Qu'elle n'entend pas également

harmoniser les primes entre les agents, et donc de ne pas exécuter les recommandations de l'audit. Toutefois, une enveloppe de 50 millions de francs CFA a été octroyée, à répartir entre 250 employés pour le compte des impayés de primes. C'est à prendre ou à laisser! nous ont-ils dit. Nous disons que c'en est trop! Et nous resterons sur notre décision jusqu'à satisfaction totale de nos revendications." M. Ngouyou a aussi invité les autorités en charge des questions du travail et de l'emploi à se pencher sur ce dossier.